

La Gazette de l'UDR **inFO**

Édito:

Retraités inFO Gironde

Abondance, abondance...

La rentrée est là, amenant avec elle son lot de turpitudes...

La période estivale a déjà été compliquée entre une chaleur exceptionnelle et des incendies qui ont ravagé la forêt girondine. Compte tenu de l'ampleur, il a fallu faire appel à des pompiers « venus d'ailleurs » et se rendre compte que le nombre de canadiens étaient insuffisants et son parc obsolète...

Nous avons entendu la litanie du Président de la république sur l'abondance, qui était terminée... Ainsi que l'insouciance !

L'abondance de quoi ? Pour qui ?

-des 142 milliards d'euros versés par l'état aux entreprises sans contrepartie.

-des dividendes colossaux versés aux actionnaires avec une augmentation record de 32,7% au second trimestre.

-de l'augmentation des pensions et des retraites à compter du 1^{er} juillet, sujet sur lequel les « journaliers » se sont gargarisés et à y voir de plus près, le compte n'y est vraiment pas.

Le graphique ci-contre est éloquent !

-des retraités fonctionnaires qui percevront le rattrapage de juillet et d'août... fin octobre...

-des retraités du privé dont l'augmentation de leur retraite complémentaire a été refusée par le patronat !

L'insouciance de quoi ? De qui ?

-des français qui, à mi mois, sont à découvert à la banque parce que l'inflation fait augmenter considérablement les prix !

-des chômeurs, à qui le législateur veut raboter leurs allocations.

-des 9,3 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14,8% de l'ensemble de la population (source INSEE) dont 8,6% de retraités, taux de pauvreté au niveau le plus élevé en France depuis 20 ans !

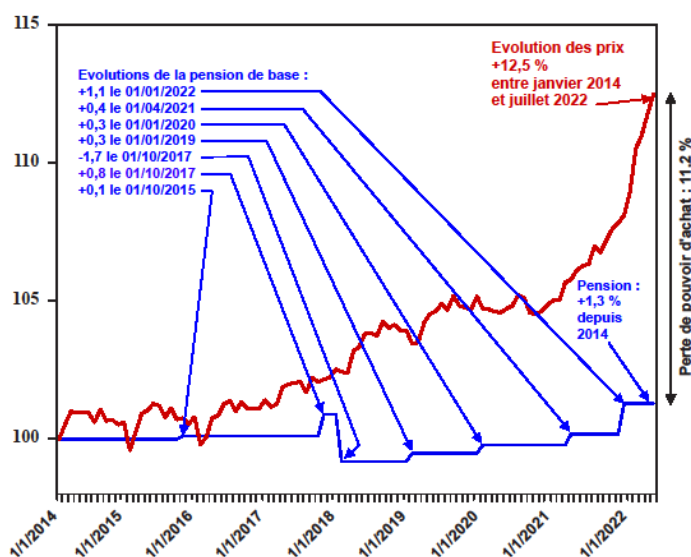
Actuellement, il est créé une atmosphère d'effolement général, il est distillé méticuleusement une peur panique, comme nous l'avons vécu pendant la période « covid ».

C'est une volonté réelle de « faire peur », faire peur au « petit peuple » pour qu'il n'ait pas de velléités de soulèvement.

Attention ! La provocation et la peur peuvent s'avérer dangereuses.....Pour qui ?

En conclusion, je reprendrai la phrase des grévistes britanniques citée au Comité Général de l'UD du 14 septembre 2022 : « enough is enough ! » (trop, c'est trop !).

Michelle WAGNER



PENSIONS, INFLATIONS, CSG, MENSONGES ET... DIVIDENDES.

Dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 juillet, monsieur Bruno Lemaire a fait revoter l'assemblée nationale pour obtenir l'annulation de 500 millions d'amélioration des retraites de base préalablement adoptée.

Le ministre de l'Economie s'est justifié le 27 juillet :

« Nous protégeons intégralement nos retraités contre l'inflation.

Les pensions de retraite sont revalorisées de 5,1 % pour l'année 2022. »

C'est un mensonge éhonté !

Tout d'abord l'augmentation de 1,1 % du 1 janvier 2022 concerne l'année 2021 ! (sans régler d'ailleurs le passif, perte de 12 % depuis 2012).

Ensuite, on ne peut additionner les taux et affirmer « nous augmentons les pensions de base de 5,1 % ».

Une retraite d'un montant de 1000 euros, augmentée de 1,1 % au 1 janvier, atteint 1011 euros soit un total cumulé de pension de 6066 euros au 1 juillet.

À cette date, avec l'augmentation de 4 %, le montant mensuel de la pension passe à 1051,44 euros (1011 x 4/100 = 40,44 euros), soit un total cumulé jusqu'en décembre de 6308,64 euros. Annuellement le retraité a perçu 12 374,64 euros au lieu des 12 000 initiaux, soit une augmentation de : $374,64/12000 = 3,122 \%$.

Le montant de la pension en 2021 va être augmenté de 3,122 % et non de 5,1 % !

Et en ce qui concerne l'inflation ? Elle sera de 5,5 % au minimum cette année. La perte de pouvoir d'achat sera donc de : $5,5 \% - 3,122 \% = 2,378 \%$

La perte pour cause d'inflation en 2022 pour une pension de base de 1 000 euros, chiffre provisoire et immanquablement sous-estimé avec ce mode de calcul, serait de : **285 euros !**

C'est une duplicité que de prétendre que les retraités sont « protégés contre l'inflation » !

Enfin, cerise sur le gâteau, les retraités, suivant leur revenu fiscal et leur quotient familial, cotisent pour la CSG selon trois taux, non révisés à cette occasion : 0 / 3,8 % / 6,6 % / 8,3 %.

Un changement de taux entraîne, suivant le seuil franchi, une perte de revenu de 3,8 %, 2,8 %, ou 1,7 %. Même s'il s'effectue au bout de deux années, des retraités vont voir leur pouvoir d'achat régresser ou être amputé avec cette augmentation !

Inacceptable et intolérable !

- quand on songe que la revalorisation de 4% est une « revalorisation anticipée » de la revalorisation du 1 janvier 2023... donc pour solde de tout compte...!?
- - quand on songe aux **142 milliards d'euros d'aides publiques**, alloués sans contrepartie chaque année aux entreprises
- - quand on lit le rapport du gérant d'actif « James Henderson » : en France, les **dividendes versés ont augmenté de 32,7 % au deuxième trimestre, rythme supérieur à la moyenne européenne, pour atteindre 44 milliards...**

De l'argent, il y en a, mais pas pour tout le monde !

*« L'État comprime et la Loi triche,
L'impôt saigne le malheureux ; »*

Alain BOUTAREAUD

LES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ VONT-ILS AUGMENTER?

Les beaux jours ne sont pas terminés que l'hiver inquiète tous les français.

Au mois d'août, le prix de gros de l'électricité, en France, a dépassé 1000€ /le MWh. C'est douze fois plus qu'en 2021 quand il se vendait à environ 85€.

Il faudra attendre le mois de février pour connaître l'impact réel de l'effolement des marchés de gros sur la facture des particuliers.

Mettre un terme aux hausses de prix insoutenables, les syndicats appellent donc les gouvernements européens qui se réuniront prochainement à PRAGUE, pour discuter des sujets énergétiques dont la hausse des prix à stopper.

Dans un quartier de Strasbourg, la colère gronde. Des familles ont reçu un rappel sur leur facture de chauffage plus que salée. De quelques centaines d'euros à près de 9000€ à régler, en plus des mensualités déjà versées.

Strasbourg Energie, leur fournisseur d'électricité, a fait passer le prix du MWh (Mégawattheure) de 32.81€ à 82.75€ en quelques mois, vraisemblablement en raison de l'augmentation du prix du gaz russe.

Pour les français qui ont souscrit un contrat à offre de marché, la facture d'électricité, à cause de la crise énergétique, est parfois salée.

Ils sont nombreux à revenir au tarif réglementé que propose EDF, le fournisseur historique et public d'électricité.

Prix de l'électricité « Je me suis senti arnaqué », confient ces français qui quittent leurs fournisseurs alternatifs pour retourner chez EDF.

La renationalisation de l'entreprise n'est pas une fin en soi et ne règlera pas tous les problèmes de l'entreprise avec plus d'un quart de sa production à l'arrêt actuellement.

Les relations entre le PDG d'EDF Jean Bernard Levy et le président de la république Emmanuel Macron ne sont pas au beau fixe, s'accusant mutuellement des déficits de la gouvernance d'entreprise en sachant que le président d'EDF ne finira pas son mandat et partira avant.

Restons vigilants car des manifestations sont en cours à Force Ouvrière pour défendre notre pouvoir d'achat afin de prétendre à un prix de l'électricité accessible à tous sans que la commission européenne s'en mêle.

Olivier CARUEL

**AVZEC LE BRIX DE L'ELECTRIZITE
QUI AUG« HIC »MENTE, Z'AI
DU DEFRANCHER MA CAVE A
« HIC » VIN... ET Z'AI DONC
DU TOUT FINIR!!**



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA « FIN DE L'ABONDANCE », POUR QUI ?

Le nouveau Ministre de l'éducation, **Pap Ndiaye**, a annoncé à la rentrée un enseignant devant chaque classe... !!!

Un discours qui ne rassure pas du tout les syndicats enseignants de notre fédération la **FNEC FP FO** qui tirent la sonnette d'alarme sur la crise de recrutement et dénoncent le recours à des professeurs contractuels qui ne seront pas formés au métier.

Le ministère accentue la casse du statut en organisant des « **job dating** » (entretiens d'embauches express de quelques minutes...)

Ce sont **4000 postes** non pourvus dans les concours d'enseignement du premier et du second degré, par un métier de moins en moins attractif (rémunération et conditions de travail...) Depuis des années le Gouvernement **Macron** organise la destruction du service public d'éducation. Que ce soit sous l'ère du Ministre **Blanquer** ou de son successeur, cette rentrée s'annonce une fois de plus très chaotique, et les personnels, comme tous les salariés, vont vite se trouver pris à la gorge par l'augmentation incessante des prix. En plafonnant l'augmentation du point d'indice de la fonction publique à **3,5%**, le Gouvernement cherche en réalité à imposer, au regard d'une inflation annuelle qui dépasse déjà les **6%**, un nouveau recul de rémunération.

Le Président de la République promet encore pire en déclarant vouloir réactiver le projet de réforme des retraites et en annonçant de manière provocante « *la fin de l'abondance et de l'insouciance* » mais où est l'insouciance ?

Du côté de ceux qui veulent que tous les élèves soient instruits ou du côté du Ministre de l'éducation nationale qui déclare « *nous faisons au mieux, nous devons faire avec la situation qui est tendue...* » mais d'où vient la « situation » ? Elle ne tombe pas du ciel, c'est le résultat de la politique menée depuis des années, par **Macron** et ses prédécesseurs.

Face à cette situation intenable, le Ministre a annoncé la mise en place d'un concours exceptionnel au printemps prochain pour titulariser les contractuels, répondant en ce sens à une revendication portée par la **FNEC FP FO**. Il reconnaît ainsi la nécessité de recruter des personnels sous statut, alors que l'on manque partout d'enseignants. Mais pourquoi ne pas l'organiser maintenant ?

Pourquoi ne pas recruter dès maintenant les personnels titulaires nécessaires (listes complémentaires, concours exceptionnels...) ?

Ce signe de fébrilité peut toutefois nous interroger : si ce plan de titularisations annoncé est bien l'aveu que l'on manque partout d'enseignants titulaires, pourquoi ne pas recruter les contractuels actuels comme stagiaires fonctionnaires tout de suite ?

Des étudiants, ayant suivi la formation de professeur des écoles (jusqu'en deuxième année de master) mais non admis à l'issue du concours, tout en étant placés sur liste complémentaire se retrouvent sans poste, alors que le ministère (qui préfère embaucher des contractuels en les « formant » en quatre jours !) clame qu'il manque des candidats !

Cette utilisation « cynique » du chaos, c'est le capital financier qui l'organise. Comme l'a annoncé **Macron** aux Recteurs le jeudi 25 août dernier, il leur faut continuer à « ubériser » le système éducatif, à détruire le statut en le remplaçant par des « contrats » fondés sur des projets éducatifs différents. Mais ce sont les contre-réformes déjà engagées par **Macron, Blanquer** et leurs prédécesseurs qui ont conduit au chaos, et ils utilisent ce chaos pour continuer à tout détruire. C'est sur le terrain des revendications immédiates et urgentes définies par les personnels des écoles, des collèges et des lycées que cela va se jouer.

JF LAREQUIE et F LEGER



PLÉTHORE, FOISON, PROFUSION OU AUSTÉRITÉ, DÉNUEMENT, INDIGENCE ?

Le président de la république déclare à qui veut l'entendre que c'est la fin de l'abondance.

Sait-il au moins de quoi il parle ?

Je ne lui ferai pas l'affront de lui demander ce que signifie abondance : grande quantité, quantité supérieure aux besoins.

Au vu de la définition, si c'est donc la fin des dividendes, des exonérations fiscales, des parachutes dorés...

FO dit OUI

Par contre, si la fin de l'abondance, c'est encore moins de pouvoir d'achat, baisse des salaires, plus de précarité, moins de liberté, moins de service public, moins d'allocations chômage...

FO dit NON

Le président de la république, représentant de l'"élite", des lobbys financiers, pharmaceutiques... doit plutôt que de s'attaquer aux "petits", qui soi-disant fraudent à la sécurité sociale, à l'assurance chômage, se concentrer sur l'évasion fiscale, les niches fiscales et les super profits...

Il dit qu'il a changé de méthodes, qu'il va être plus à l'écoute des français, il doit le démontrer en :

- augmentant les salaires et retraites
- retirant la réforme de l'assurance chômage
- défendant les services publics...
- recrutant des agents du service public
- rétablissant des lits dans les hôpitaux
- rouvrant les établissements publics fermés
- renonçant à sa réforme des retraites
- ...

À FO, nous disons STOP aux faux procès, aux faux fuyants, aux non-dits, il faut des améliorations pour les salariés, retraités, jeunes, chômeurs, précaires et pas pour la finance.

ASSEZ de régression sociale

Pour gagner sur les revendications, il va falloir se mobiliser longuement pour bloquer le pays. Les retraités sont prêts au combat.

Patronat, politiques

Avantages
Bonus
Opulence
Nantissement
Dividendes
Abondance
Néolibéral
Cocagne
Exonération

Salariés, retraités, jeunes, précaires, chômeurs

Aggravation conditions de travail
Burn out
Opprimés
Nivellement
Dépression
Affaiblissement
Nuisance
Chômage
Exploités

L'ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS

Vous venez de faire valoir vos droits à la retraite et vous étiez déjà adhérent en activité ou vous êtes déjà retraité, et vous voulez adhérer à notre organisation syndicale, mais vous n'avez pas de section de retraités dans votre syndicat, l'Association des vieux travailleurs vous offre la possibilité de rester adhérent à FO et comme tous les autres adhérents vous permet de bénéficier de la déduction fiscale, d'obtenir des renseignements auprès de l'AFOC et de profiter de moments de convivialité par le biais de l'Union Départementale des Retraités de la Gironde, etc...

Contact : Michelle WAGNER 06 81 63 23 48

Mail : udrfo33@orange.fr



Avant la fin annoncée de l'abondance, dernière CE du 1er semestre 2022 à Gujan.

BULLETIN D'ADHESION

À remettre à un militant F.O ou à adresser à U.D.R.F.O 33

17-19 Quai de la Monnaie 33080 Bordeaux Cedex

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Adresse Mail:.....

Téléphone:.....

Secteur d'activité avant retraite:.....